Champagnac, Devoir et récompense

Présentation de l'œuvre

Le roman *Devoir et récompense, ou les trois camarades de pension*, paru en 1840, fit l'objet de plusieurs rééditions. Comme la plupart des œuvres de son auteur, le pédagogue Jean-Baptiste-Joseph Champagnac, ce récit d'aventures s'adresse à **la jeunesse** et vise à lui transmettre un certain savoir et un code de morale chrétien.

Il s'agit en particulier, ici, de convaincre les petits lecteurs de ne pas aspirer à une profession trop brillante ou risquée. L'intrigue débute au début du siècle, à Paris, où un jeune instituteur écoute trois de ses pensionnaires exposer leur vocation respective de marin, avocat et commerçant, avant de les mettre en garde contre le danger de prétendre à trop de “gloire”. Après ce préambule, le roman fait un bond en avant de 25 ans et l'intrigue se déplace à Bagnères, dans les Pyrénées, occasion de diverses descriptions de la région. Là, les trois camarades, réunis inopinément, vont se reconnaître et constater, au récit que chacun donne de la suite de sa vie et de ses choix professionnels, combien le conseil du maître était juste.

Or Champagnac, qui ponctue son récit de citations en vers ou en prose, emprunte à deux reprises l'épigraphe de ses chapitres au chant 3 de *L'Homme des champs*. À chaque fois, les vers annoncent l'un des thèmes clés du récit.

Citation 1

> CHAPITRE TROISIÈME.
>
> ARRIVÉE D'UN NOUVEAU VOYAGEUR\ ; SES MÉSAVENTURES, - PROMENADE INTÉRESSANTE À BAGNÈRES ET DANS LES ENVIRONS DE CETTE VILLE.
>
> Dirai-je ces ruisseaux, ces sources, ces fontaines,
> Qui de nos corps souffrants adoucissent les peines\ ?
> DELILLE.
>
> La personne dont l'arrivée avait été annoncée à M. Lepage avait essuyé un accident du même genre que celui de M. Rambault\ ; mais du moins lui, ce n'était pas la curiosité qui le lui avait attiré, car personne n'était moins curieux que lui de connaître et de contempler les beautés de la nature[1].

Vers concernés : chant 3, vers 279-280.

Citation 2

> CHAPITRE HUITIÈME.
>
> SUITE DU RÉCIT DU COMMANDANT. — ADMIRABLE MOTIF QUI LE DÉTERMINE À ENTRER DANS LA MARINE. - SON APPRENTISSAGE DE MATELOT. - ON LUI CONFIE LE COMMANDEMENT D'UN BATIMENT MARCHAND. — NAVIGATION\ ; NAUFRAGE SUR LES CÔTES DU BRÉSIL.
>
> O mer, terrible mer, quel homme, à ton aspect,
> Ne se sent pas saisi de crainte et de respect\ !
> DELILLE.
>
> “Je reprendrai, dit le commandant, je reprendrai les choses où notre séparation les avait laissées[2] [...].

Vers concernés : chant 3, vers 225-226.

Autres extraits

Delille fournit encore une troisième épigraphe, celle du chapitre XI (sur XIII), tirée des *Trois règnes de la nature*.

Liens externes

Accès à la numérisation du texte : HathiTrust.

Auteur de la page — *Hugues Marchal 2017/11/19 17:43*

---

[1] Jean-Baptiste-Joseph Champagnac, *Devoir et récompense, ou les trois camarades de pension* [1840], Paris, Librairie de l'enfance et de la jeunesse, P.-C. Lehuby, n. d. (6e éd.), p.\ 82
[2] *Id.*, p.\ 145

From:
https://delille.philhist.unibas.ch/dokuwiki/ - **L'Homme des champs : éditer une réception littéraire**

Permanent link:
https://delille.philhist.unibas.ch/dokuwiki/doku.php?id=champagnacdevoir&rev=1511111499

Last update: **2023/03/13 19:21**